

AVANT VOTRE INTERVENTION :

Il est obligatoire que vous ayez :

- Vu un anesthésiste en consultation
- Fait votre préadmission.

Sans cela, votre intervention peut être ANNULÉE

LA VEILLE DE L'INTERVENTION : à domicile

Vous serez contacté à par SMS à partir de 15h30, la veille de votre intervention pour vous donner votre heure de convocation au service ambulatoire. Si vous n'avez pas effectué votre préadmission veuillez-vous rendre au service des admissions 30 minutes avant l'heure indiquée sur le SMS.

Dépilation (Rasage) :



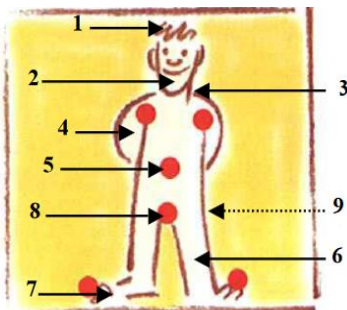
Enlevez **tous** les bijoux, lentilles, piercing

Dépilez largement la zone à opérer Utilisez une tondeuse ou de la crème dépilatoire selon les instructions données par votre chirurgien. **Le rasoir est interdit** (car il y a un risque de microcoupures qui favorisent les infections).

La douche :

Prenez une douche (corps et cheveux) avec le produit prescrit par votre chirurgien en insistant sur les zones ci-dessous :

1. Les cheveux
2. Visage
3. Cou
4. Bras
5. Tronc dont le nombril
6. Jambes
7. Pieds
8. Région génitale
9. Région anale



- Un soin des mains/ongles : coupez-vous les ongles courts et ôtez le vernis si nécessaire
- Une hygiène bucco-dentaire : réalisez un brossage minutieux des dents ou des prothèses dentaires.



Le jeûne :

Il faut être à jeun pour votre intervention, nous vous remercions de suivre les instructions données par le chirurgien et l'anesthésiste.

Gestion de la douleur :

Pensez à acheter les médicaments qui vous ont été prescrits.



LE JOUR DE L'INTERVENTION : à domicile

- Prenez une douche (corps et cheveux) avec le produit prescrit par votre chirurgien au plus près de votre départ pour la clinique
- Ne pas vous maquillez (vous pourrez vous maquiller en post opératoire si vous le souhaitez)
- Réalisez un brossage minutieux des dents.

Le respect de ces consignes permet d'améliorer la sécurité des soins dispensés par l'équipe soignante.

Lors de votre venue à la clinique :

Nous vous remercions de ramener les éléments administratifs et médicaux suivants :



- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Votre dossier de préadmission (**rempli et signé**) si cela n'a pas été fait au préalable
- Les résultats d'examens prescrits (bilan sanguins, radios, scanners, ECG...) + votre carte de groupe sanguin
- Le matériel médical prescrit (bas de contention, attelle, béquilles...)

➤ Pour les enfants, la présence des parents est obligatoire et il est nécessaire d'apporter

- Le carnet de santé et le livret de famille
- Les cartes d'identité des 2 parents

➤ Pour les patients sous tutelle :

- Photocopie de la décision de justice
- Pièce d'identité du tuteur

A votre arrivée à la clinique :

Le service ambulatoire vous accueille du lundi au vendredi de 7h00 à 19h45.

Si vous n'avez pas réalisé votre préadmission dirigez-vous vers le service des admissions au Rez-de-chaussée avant d'aller au service ambulatoire (1^{er} étage).

Au service ambulatoire, une infirmière vous prendra en charge, complètera le dossier médical et vous préparera pour l'intervention.

Vous vous rendrez ensuite au bloc opératoire où un personnel qualifié vous prendra en charge.

Version	Date d'application	Référence
3	16/04/2025	NI-AMB-001

Après l'intervention :

Vous serez surveillé(e) et une collation sera à votre disposition

Pour des raisons médicales, votre confort et votre repos, vous ne pourrez pas avoir d'accompagnant dans la chambre sauf pour les mineurs.

VOTRE SORTIE :

Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e)

S'il vous a été prescrit des anti douleurs prenez les en systématique les 48h qui suivent votre retour à domicile, même si vous n'avez pas mal.

Votre sortie est prévue le jour même après accord du médecin.

Prévoyez une personne valide et responsable qui vous accompagnera et restera auprès de vous pendant la nuit.

Vous sortirez muni(e) :

- Des ordonnances, consignes post opératoires, lettre de sortie et compte rendu opératoire
- D'un rendez-vous avec votre chirurgien
- Du bulletin d'hospitalisation

Si votre état de santé ne permet pas un retour à domicile le jour même, vous serez transféré(e) dans un service d'hospitalisation complète.

Un questionnaire de satisfaction « e-satis » vous sera envoyé par mail afin d'évaluer votre satisfaction : vos réponses nous aideront à

progresser et à améliorer la qualité de nos prestations.

Arrêt de travail

Le bulletin d'hospitalisation servira d'arrêt de travail. Si nécessaire, une prolongation d'arrêt de travail vous sera remise par le médecin.

Le lendemain de votre intervention nous vous enverrons un sms pour s'assurer que votre retour à domicile se passe dans les meilleures conditions

En cas de douleur ou de soucis en lien avec votre intervention, nous vous invitons à contacter le secrétariat de votre chirurgien sur ses horaires d'ouverture ou, en dehors de ces horaires, à joindre le service des urgences au 01.64.42.42.44.



Clinique de Tournan
GROUPE SAINT GATIEN

GUIDE AMBULATOIRE

La veille de l'intervention

- **Heure d'arrivée à la clinique**
- **Dépilation (Rasage)**
- **La douche**
- **Le jeûne**
- **Gestion de la douleur**

Le jour de l'intervention :

- **Arrivée dans le service**
- **Prise en charge en ambulatoire**
- **Prise en charge au bloc**
- **La sortie**

Version	Date d'application	Référence
3	16/04/2025	NI-AMB-001